

INTRODUCTION JAM

Le Journal Algérien de Médecine JAM publie toute contribution qui fait avancer la médecine et les autres sciences médicales (médecine dentaire, pharmacie ...) sous formes d'articles originaux, de revues, de mises au point, de faits cliniques ou de lettres.

SOUSSION DES MANUSCRITS

Les manuscrits doivent être dans leur format final lorsqu'ils sont soumis. Ils doivent être dactylographiés en double interligne avec une police «Times new roman» N°12 et paginés. Les contributions doivent parvenir par courrier électronique à l'adresse électronique suivante: journalalgerienmedecine@gmail.com ou le site de la revue: www.jouram.org

Les différentes rubriques du JAM sont:

- Editorial.**
- Article original.**
- Revue générale-Mise au point.**
- Cas clinique-Article court.**
- Note technique-Note thérapeutique.**
- Lettre à l'éditeur.**
- Divers: Histoire de la médecine, congrès, etc....**

Tous les articles doivent:

- Etre conformes aux présentes Instructions, qui sont en harmonie avec les normes de présentation des manuscrits de l'International Committee of Medical Journal Editors, également connu sous le nom de Groupe de Vancouver;
- Ne pas avoir déjà été publiés, que ce soit dans leur totalité ou en partie, à l'exception des résumés.

ETHIQUE

Les expérimentations sur des patients doivent être en totale concordance avec les règles usuelles d'éthique du comité responsable (régional ou national) et avec toutes les conventions internationales ayant trait à ce domaine. Les études sur animaux doivent également être faites selon les règles reconnues en la matière.

PRÉSENTATION DES MANUSCRITS

Le manuscrit doit comporter dans l'ordre:

1. Page de titre.
2. Résumé et mots clés en français et en anglais.
3. Texte complet.
4. Remerciements (aides financières éventuelles ayant permis la réalisation du travail).
5. Conflits d'intérêts.
6. Références.
7. Tableaux et figures avec légendes.

La numérotation des pages doit être consécutive, en commençant à la page de titre. Les tableaux ne doivent en aucun cas faire double emploi avec les figures, et *vice versa*.

Page de titre

- Elle doit comporter
- Le titre de l'article en français et en anglais. Aucune abréviation ne sera utilisée.
- Nom(s) et prénoms(s) de(s) auteur(s) en français.
- Affiliation(s) des auteurs en plus des adresses mail.
- L'adresse complète du correspondant (l'auteur désigné comme correspondant).
- L'auteur principal soumet l'article pour le compte de tous les auteurs, après avoir obtenu leur accord.

Résumé et mots clés

Pour tous les articles le résumé ne doit pas dépasser 300 mots au maximum, en français et en anglais. Pour les articles originaux, ces résumés doivent être structurés comme suit : introduction et objectifs, patients (ou matériels) et méthodes, résultats (les plus importants en donnant des chiffres précis et, si possible, leur signification statistique), discussion et conclusion. Aucune abréviation ni référence ne sera utilisée dans le résumé. Les mots clés (au maximum 5) doivent être en français et en anglais, suivre le résumé et correspondre aux Medical subject headings (MeSH) de l'*Index Medicus* de la National Library of Medicine. Ils peuvent être tirés du titre, du résumé ou du texte et seront présentés en lettres minuscule, séparés par des virgules.

Texte complet

Les auteurs doivent veiller à ce que les textes soumis soient clairs et facilement compréhensibles, précis et concis. Ils doivent s'assurer que le français (ou l'anglais) est simple et correct, sans jargon médical.

A part les éditoriaux, tous les articles doivent commencer par une introduction numérotée 1. Les paragraphes suivants sont numérotés selon le schéma suivant: 1^{er} chiffre en gras (1.), puis sous-chapitre à 2 chiffres, non gras (1.1.), puis à 3 chiffres, en italique (1.1.1.)...

Les textes des études originales seront structurés sur la base des paragraphes (non numérotés) suivants : introduction, matériel et méthodes (patients, statistiques...), résultats, discussion, conclusion.

Les abréviations doivent être expliquées lors de leur première apparition dans le texte et, ensuite, être utilisées de manière cohérente et invariable.

Pour ne pas nuire à la clarté, les abréviations doivent être utilisées au minimum.

Les unités de mesure abrégées doivent être conformes aux nomenclatures internationales (par exemple, l'abréviation de minute est «min» et non pas «mn»).

Remerciement

Ils précèdent les références bibliographiques.

Conflits d'intérêt

Déclaration de conflit d'intérêt qu'il existe ou pas.

Références

Les références, limitées aux auteurs cités, figurent sur une (des) page(s) séparée(s) et numérotée(s). Elles doivent être numérotées par ordre d'apparition dans le texte. Leurs numéros d'appel doivent figurer dans le texte, entre crochets et séparés par des tirets quand il s'agit de références consécutives, par exemple [1-5] et par des virgules et sans espaces quand il s'agit de références non consécutives, par exemple [5,7,19].

Les abréviations des revues sont celles de l'*Index Medicus* (new series) National Library of Medicine.

Jusqu'à six auteurs, ceux-ci doivent être nommément indiqués ; à partir de sept, seuls les six premiers seront cités, suivis d'une virgule et de la mention «*et al.*». Les articles acceptés mais non encore publiés peuvent être référencés en indiquant la revue, l'année et le volume avec la mention (à paraître) ou (in press).

Les références sont présentées conformément aux normes de «Vancouver» : International Committee of Medical Journal Editors. Uniform requirements for manuscripts submitted to biomedical journals; updated december 2015 (consultable sur le site <http://www.icmje.org/icmje.pdf>).

-Présentation d'un article de périodique

Auteur(s). _Titre de l'article. _Nom de la revue (en abrégé). _Année de parution _Mois; Numéro de volume, de fascicule ou de tome; page début/page fin.

Exemple: Vaillant J. Ergonomie et cyclisme. Kinesither Sci. 1994 Mai;334:45-8.

-Présentation d'un livre

Auteur(s). _Titre du livre. _Numéro de l'édition (à partir de la 2nde). _Ville: _Maison d'édition; _Année de publication.

Exemple: Chevrot A. Imagerie clinique du pied. Paris: Masson; 1997.

-Présentation d'un chapitre issu d'un ouvrage collectif

Auteur(s) du chapitre. _Titre du chapitre. _In: _Directeur(s) de la publication, _dir. _Titre de la publication. _Ville: _Maison d'édition; _Année de publication. _p. _page début-page fin.

Exemple: Rodineau J, Beraud P. Examen clinique d'un malade présentant une lombo-sciatique. In: Simon L, dir. La sciatique et le nerf sciatique. Paris: Masson; 1980. p. 31-6.

-Présentation d'une conférence de consensus

Organisme auteur/éditeur. _Titre de la conférence de consensus ou de la recommandation. _Ville : _Organisme auteur/éditeur; _Année de publication.

Exemple: Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé.

Information des patients. Recommandations destinées aux médecins. Paris: Anaes; 2000.

-Présentation d'une communication à un congrès

Auteur(s). _Titre de la communication. _In: _Directeur(s) de la publication, _dir. _Titre de la conférence; _date; _ville. _Ville d'édition: _Maison d'édition; _Année de publication. _p. _page début-page fin.

Exemple: Samuel J. Anatomie et biomécanique de la colonne cervicale. In: De Sèze S, Debeyre J, Held JP, Revel M, dir. Rééducation 1996: journées de médecine physique et de rééducation; 27-28 septembre 1996; Paris. Paris: Expansion Scientifique Française; 1996. p. 7-19.

-Présentation d'un article trouvé sur le web

Auteur(s). _Titre de l'article. _Nom de la revue [En ligne]. _Année _Mois [Consulté le...]; Numéro de volume ou de tome : [Nombre de pages]. _ Consultable à l'URL : <http://>

Exemple: Morse S. Factors in the emergence of infectious diseases. *Emerge Infect Dis* [En ligne]. 1995 Juillet [Consulté le 18/12/2002];1(1): [24 pages].

Consultable à l'URL: <http://www.cdc.gov/ncidod/EID/eid.htm>

-Présentation d'un fascicule des Encyclopédies Médico-Chirurgicales

Les références faites aux Encyclopédies Médico-Chirurgicales sont à présenter tel qu'il est notifié dans le cadre situé au bas de la première page de chaque fascicule.

La mention [résumé] ou [abstract], selon que la référence est en langue française ou anglaise, doit figurer après le titre lorsqu'il s'agit d'une citation de résumés des communications orales ou affichées publiés.

Ne sont pas acceptés comme références : brochures, textes non publiés et comptes rendus.

Tableaux

Chaque tableau doit être présenté sur une feuille séparée en fin de manuscrit, sur le même document. La structure du tableau doit être simple et ne pas employer de lignes internes verticales et horizontales. Les têtes de colonnes désignant des valeurs numériques doivent indiquer l'unité de mesure appliquée aux données situées dans la colonne.

Les tableaux doivent être numérotés en chiffres romains par ordre d'apparition dans le texte ; leur emplacement doit être précisé par un appel entre parenthèses. Ils doivent être accompagnés d'un titre (placé au-dessus) et de toutes les notes nécessaires (au-dessous) afin qu'ils soient compréhensibles sans recours au texte, notamment la traduction de toutes les abréviations utilisées dans les tableaux. Le nombre entre les figures et les tableaux ne doit pas dépasser 7.

Pour les notes de bas de tableau, les auteurs devront utiliser des symboles dont l'ordre d'appel est le suivant : *, †, ‡, §, II, ¶, **, ††,...

Figures

Les figures ne doivent pas être élaborées avec les logiciels de bureautique (Powerpoint, Paintbrush, MacDrawPro...). Sous ces formats, les figures ne sont pas exploitables en édition professionnelle. Pour la remise de l'iconographie sous format informatique, respecter les consignes suivantes: les figures (graphiques, dessins ou photographies) doivent être transmises au format EPS, JPEG ou TIFF avec une résolution de 300 dpi minimum pour une largeur de 85millimètres. Les formats Word et Excel sont également acceptés pour les graphiques et doivent être numérotés en chiffres arabes par ordre d'apparition dans le texte, leur emplacement étant signalé entre parenthèses. Les documents doivent être de qualité irréprochable. Les légendes sont fournies séparément des figures. Elles comprennent un titre bref (non porté dans la figure elle-même) et une description de l'illustration (les titres en dessous de la figure). Eviter redondance entre les tableaux et les figures.

RUBRIQUES**Editorial**

Le but de tout éditorial est de traiter ou d'introduire un sujet particulier ou alors d'exposer une libre opinion concernant une question donnée ou controversée des sciences de la santé. 5 à 6 pages dactylographiées en double interligne au maximum et le nombre de références ne doit pas dépasser 5 références (ni tableaux ni figures).

Article original

Ce sont des descriptions d'une recherche originale qui améliore l'état des connaissances des sciences de la Santé. C'est un article long ou court. Il comporte plusieurs chapitres. Sur la deuxième page de l'article, rédiger un résumé de moins de 300 mots suivis, de sa traduction en anglais et en arabe.

Sur la troisième page, commencer l'introduction (aucune entête n'est nécessaire), suivie des autres chapitres. Chaque chapitre doit commencer par une nouvelle page. Les différents chapitres sont:

-Introduction: elle introduit le sujet et explique les raisons qui ont poussé les auteurs à effectuer ce travail. On peut alors citer des références et des travaux classiques effectués dans le domaine en question.

Elle énonce les objectifs du travail.

-Matériel et méthodes: ce chapitre doit être détaillé de façon à ce que la méthodologie soit bien comprise. Il est permis de faire référence à un travail antérieur où la méthodologie a été bien détaillée; néanmoins, cette section doit contenir suffisamment d'informations pour le lecteur afin de lui permettre de comprendre la méthode de travail sans avoir besoin de revoir la littérature.

-Résultat: cette section rapporte de façon précise les résultats de l'étude.

-Discussion: elle doit mettre le point sur les originalités, les faits saillants, les comparaisons ainsi que les découvertes de l'étude et leur signification. Il n'est pas nécessaire de répéter l'information présentée dans matériel et méthodes et résultats.

-Conclusion.

Ce type d'article ne doit pas dépasser 20 pages dactylographiées en double interligne pour l'article long et 6 à 8 pages pour l'article dit court avec 30 références au maximum.

Mise au point

Elle fait l'état des connaissances concernant un sujet médical ou scientifique donné en relation avec la santé. Elle doit comporter: résumé, introduction, historique (s'il y a lieu) développement du sujet proprement dit, conclusion. 20 pages dactylographiées en double interligne avec 50 références au maximum.

Revue générale

Elle a pour but de traiter une question de médecine ou d'un sujet en relation avec la santé humaine de 20 pages et de 50 à 100 références.

Observation clinique

Elle rapporte des observations exceptionnelles ou exemplaires remarquables par leur intérêt didactique ou leur iconographie. Le texte ne doit pas dépasser 6 pages dactylographiées et 15 références bibliographiques et doit être construit sous forme : introduction, observation, discussion et conclusion.

Note technique-note thérapeutique

C'est la présentation ou le rappel d'une technique ou d'une thérapeutique nouvelle ou améliorée. Elle doit comporter : définition, exposé de la technique ou d'une thérapeutique, indications, résultats, accident, conclusion, iconographie, références. 8 pages dactylographiées en double interligne au maximum avec 5 à 10 références au maximum.

Histoire de la médecine

C'est la présentation d'un personnage ou d'une découverte médicale ou scientifique dignes d'intérêt. 6 à 8 pages dactylographiées en double interligne au maximum avec 5 à 8 références maximum.

Lettre à l'éditeur

Il s'agit soit d'un travail original que l'(es) auteur(s) souhaite(nt) publier pour conserver la primeur de leur découverte ou alors d'une critique d'un article paru dans le JAM sous forme de une à deux pages dactylographiées en double interligne au maximum.

Congrès

Publications des abstracts des congrès, dont les thématiques sont en rapport avec la santé.